

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 46-460-1935 interdictions de séjour.

n° 46-460-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mars 1935

Numéro JO

n° 460 du 31/03/1935

Date du numéro

31 mars 1935

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des somalis est interdit pendant une durée de cinq ans, à compter du 10 mars 1935, au nommé Hory Bilal.